

A toutes et à tous,

Ouf ! Un rayon de soleil ! Après cet hiver long et tellement morose et ce printemps plutôt automnal, nous aspirons tous à la clarté estivale...

A l'image d'un temps médiocre, des actes malveillants sont encore à déplorer dans notre commune : des feux de poubelle dangereux ont endommagé gravement le bitume rue du Rivaud et l'espace goudronné de la salle des sports. Les frais de restauration s'élèvent à plus de 2000 euros. Les auteurs de ces méfaits ont été interpellés.

Malgré ces déconvenues citoyennes, l'amélioration de notre cadre de vie se poursuit : tout au long de l'année des remplacements de branchements plomb et de canalisations sont réalisés : l'opération est assurée sous le contrôle du SMEPDEP de la vallée de la Courance auquel nous venons d'adhérer.

Sous la houlette de Raymond Cailleton, adjoint chargé des travaux, nos agents ont terminé l'aménagement des abords du nouveau cimetière côté rue des Champs (parking, petit square...). Ils ont participé aux travaux de l'école maternelle en changeant tous les éclairages (économie d'énergie, norme de protection pour les yeux) et réalisé l'équipement électrique des locaux annexes de l'atelier de la Clielle. Deux logements sociaux ont également été rénovés. Des puisards pour les eaux pluviales ont été créés et des buses ont été changées. Dans la cour de la salle Jean Monnet, les toilettes ont été complètement réhabilitées (pour éviter tout vandalisme ce lieu est fermé : une clé est fournie lors de l'utilisation des salles adjacentes).

Les pluies trop importantes ont entraîné de nombreuses difficultés dans les plannings de tontes mais le retard est presque rattrapé ! La réfection du parking de la Tour du Prince votée lors du budget sera conduite courant juillet et parallèlement l'accès à la médiathèque sera réalisé en régie. Des

courts de tennis seront prochainement opérationnels et un arrosage intégré sera installé cet été pour le terrain de foot où deux bungalows déjà achetés seront posés et aménagés.



A l'école élémentaire le chantier de réhabilitation et de construction qui mobilise mon équipe est lancé ! Je vous en ai parlé à de nombreuses reprises : ça y est, c'est une réalité ! Sur le site de la commune vous pourrez voir prochainement les plans et des photos des travaux en cours.

Des bouleversements politiques, vous le savez, vont transformer la géographie de notre territoire intercommunal : la nouvelle Communauté d'agglomération du Niortais englobera Plaine de Courance et la commune de Germond Rouvre. D'autres changements sont également prévus dans le fonctionnement local de la démocratie : je vous en reparlerai plus en détail dans le TU de la rentrée.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous, de beaux et bons moments au soleil.
« L'essentiel pour le bonheur de la vie : c'est ce qu'on a en soi-même » - Arthur Schopenhauer

Brigitte Competissa

A l'école en PEDIBUS, on dépasse les voitures

L'APE, association des parents d'élèves des écoles élémentaire et maternelle organise un « pédibus » pour accompagner les enfants à l'école le matin avec le soutien de la Municipalité et l'appui de Prévention MAIF. Un pédibus fonctionne comme un bus avec des arrêts et des horaires, pas de chauffeurs mais des adultes-bénévoles-accompagnateurs à pied. Deux lignes ont été testées du 27 mai au 7 juin pour être mises en place en septembre.

Le premier parcours part du parking de la gendarmerie, passe par l'arrêt de bus des trois rois, la rue du Rabioux, l'Allée des Jardins, l'école maternelle, la Tour du Prince pour arriver à l'école élémentaire. Le second

parcours part de l'arrêt de bus de la rue Migault, passe par la rue du Paradis, l'arrêt de bus des Halles, la Tour du Prince, l'école maternelle et arrive à l'école élémentaire.

Ce projet est pratique pour les parents d'élèves : il sécurise le déplacement des enfants, il soulage l'accès voiture avec moins de circulation aux abords des écoles, il favorise aussi les échanges et l'organisation sociale collective. Des réunions ont déjà eu lieu, animées par un responsable de prévention MAIF avec parents,

accompagnateurs potentiels, associations de marcheurs, retraités... Pour l'instant onze bénévoles sont inscrits sur la première ligne et huit sur la seconde.

Hélène Lacour responsable du projet pour l'APE lance un appel aux bonnes volontés : « Il faudrait un maximum d'accompagnateurs pour tourner plus souvent.

On fonctionne sur des périodes de six semaines, on effectue un planning, les parents inscrivent les enfants mais il n'y a pas d'obligation à utiliser le pédibus tous les jours ». Il s'agit de bien planifier les présences des enfants et des bénévoles. « En ce qui concerne les accompagnateurs, on prévoit un remplaçant tous les



jours en cas d'absence ».

Les enfants, eux, sont surpris et ravis par cette nouveauté. Lors des premiers trajets on a même entendu : « Dis Maman quand est-ce qu'on va dans le bus ? »

Renseignements :

06.07.14.10.08 ou 05.49.05.30.97
et pedibusfrr@gmail.com

A chacun son rythme...

scolaire

A Frontenay, la réforme des rythmes scolaires s'appliquera dès la prochaine rentrée. Il en est de même dans la quasi-totalité du territoire de la CAN et dans une très large majorité des communes des Deux Sèvres. Après approbation du conseil municipal, le projet a été établi en concertation avec les enseignants et en liaison avec les représentants élus des parents d'élèves



avant validation par la Direction Académique de l'Éducation Nationale. La première mise en œuvre devra prendre en compte de nombreuses contraintes

(locaux, intervenants, démarrage du chantier de l'école...). L'organisation est appelée à évoluer : un comité de pilotage associera progressivement l'ensemble des partenaires (parents, enseignants, associations etc.) pour suivre et enrichir le fonctionnement.

La réforme des rythmes scolaires se fonde sur les travaux des scientifiques et la recherche pédagogique. Elle vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine (suppression de la coupure du mercredi), à alléger la journée de classe (5h30 maxi.) et à mieux répartir les temps d'enseignement dans la perspective d'une meilleure réussite de tous les élèves. **Pour tout savoir** : <http://www.education.gouv.fr/cid67139/questions-reponses-sur-la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html>

Chaque journée comportera des temps de classe et des temps d'activités péri scolaires facultatifs. Les familles pourront donc, si elles le souhaitent, récupérer leurs enfants dès la fin de la classe. Les temps périscolaires proposés les après midi sont encadrés par

la commune pour de la garderie et des ateliers éducatifs ponctuels.

Le coût de ces activités pour les familles dépendra de la durée de prise en charge des enfants et des dépenses engagées par la commune, en particulier lorsque des intervenants rémunérés pourront être recrutés pour assurer les différents ateliers. La municipalité veillera à la qualité de chacun des intervenants.

Petit plus pour toutes les familles, chaque mercredi, après le temps de classe du matin, la Commune a décidé de proposer un service de restauration à ceux qui le souhaitent, indépendamment de la fréquentation du CLSH (centre de loisirs sans hébergement) animé les après-midis par notre association partenaire habituelle « Le petit coin des mômes ».

Les horaires suivants sont prévus :

	Matin	Après midi	Mercredi
Maternelle	8h 45 11h45	13h30 15h45	8h45 11h45
Elémentaire	8h45 11h45	13h30 15h45	8h45 11h45

Coût des activités du soir après la classe : Les 15 premières minutes seront gratuites (organisation des activités, départ des enfants qui quittent l'école seuls ou accompagnés...).

Chaque demi-heure suivante sera facturée sur la base du tarif actuel de la garderie pour débiter (toute ½ h commencée étant due). Le coût est susceptible d'évoluer ensuite en fonction des activités organisées (cf. ci-dessus paragraphe 3, coût des intervenants...).

Têtards... n'est pas bûcheron

Un arrêté préfectoral de protection de biotope protège dorénavant les arbres têtards, qui bien que présentant des intérêts écologiques et paysagers très forts, n'étaient protégés par aucune réglementation spécifique. Historiquement, le rôle principal des têtards était de produire régulièrement du bois de chauffage. Aujourd'hui, on assiste à un regain d'intérêt pour ce mode de production de bois de chauffage facilement exploitable, avec une recrudescence marquée depuis un an ou deux, des entreprises démarchent les propriétaires d'arbres têtards pour couper leurs arbres et les acheter.

Le préfet des Deux-Sèvres a été saisi par des élus et des associations de protection de la nature sur les questions de disparition des arbres têtards en tant que véritable marqueur des paysages ruraux du département des Deux-Sèvres et réservoirs de biodiversité.



Pour enrayer l'exploitation irraisonnée des éléments de patrimoine que constituent ces arbres, l'arrêté préfectoral prend en compte les points suivants :

➤ **Gîte, nidification et abris :**

De nombreuses espèces utilisent le tronc creux des arbres têtards pour y installer leur gîte, que ce soient des animaux nocturnes qui s'y abritent pendant la journée. De nombreuses espèces d'oiseaux y édifient leur nid.

Certains mammifères, comme la Loutre dans le Marais poitevin, utilisent le racinaire développé des arbres têtards pour y établir leur terrier.

La base des têtards creux peut servir de refuge à des reptiles et à des amphibiens, qui viennent s'y réfugier pour se protéger du froid hivernal ou de la chaleur estivale.

➤ **Nourriture :**

Les larves des insectes saproxylophages se nourrissent de bois sénescents dont elles accélèrent la décomposition naturelle.

qui veut !

Ces dernières se développent dans le terreau des cavités des vieux arbres têtards. Les larves des xylophages comme le Grand Capricorne ou la Rosalie des Alpes se développent quant à elles sous l'écorce et creusent des galeries.

Les pics grimpent le long des troncs et des branches des arbres où ils recherchent leur nourriture (insectes et larves), tambourinant sur les troncs secs, creusant de nombreux trous qui seront plus tard favorables à d'autres oiseaux cavernicoles.

➤ **Corridors de déplacement :**

La présence çà et là d'arbres têtards sur un territoire favorise les déplacements et la dispersion des animaux. Les arbres têtards contribuent ainsi à la circulation d'espèces rares entre des sites bien préservés.

➤ **Entretien :**

Comme l'explique la plaquette sur la création et l'entretien des arbres têtards éditée par Prom'Haies, le port particulier des arbres têtards est induit par des opérations de taille régulières. La fonction économique essentielle des arbres têtards est ainsi préservée.

C'est pourquoi l'arrêté préfectoral autorise la taille traditionnelle des arbres conduits en têtard, qui consiste à prélever, à périodes régulières, des branches repoussant à partir de la tête.

Pour éviter que l'arbre têtard ne soit détruit par une mauvaise pratique d'entretien, l'arrêté prévoit des dispositions complémentaires : taille ou émondage à moins de 2 cm de la base de la branche et sans écorcer ou entailler la "tête", taille hivernale (après chute des feuilles) et au plus tard le 1^{er} mars.



L'arrêté préfectoral de protection de biotope interdit également l'abattage, l'arrachage ou la coupe du tronc et de la « tête » de tout arbre conduit en têtard (sauf circonstances particulières).

Les conseils de la brigade

La gendarmerie de Frontenay-Rohan-Rohan profite de la parution du Trait d'Union pour vous inviter à prendre quelques dispositions simples afin de vous protéger des vols et autres formes de délinquance .

PRECAUTIONS A VOTRE DOMICILE :

Équipez vos portes d'un œilleton ou d'une chaîne de blocage (entrebâilleur) que vous prendrez soins de mettre en place lors de votre présence dans votre domicile.

Identifiez ainsi vos visiteurs avant de les faire pénétrer. Attention aux personnes se présentant comme agents d'ERDF-GDF, du service des eaux... Ils doivent être porteurs d'une carte professionnelle.

Concernant les démarcheurs à domicile, ATTENTION à la qualité et à la quantité de la marchandise par rapport au prix demandé. Tout vendeur doit fournir une facture.



Pour vos travaux divers : ramonage – nettoyage - démoussage... faites appel à des professionnels.

Ayez toujours à proximité de votre téléphone, les numéros d'appel des services d'urgence :

17 (gendarmerie), 18 (pompiers) et 15 (SAMU).

Entretenez des contacts fréquents avec votre famille, vos amis, vos voisins, et faites leur part de tous ce qui peut vous sembler anormal ; même les choses les plus anodines.

Ne conservez pas de sommes d'argent importantes chez vous. Si vous avez des objets de valeur, ne les exposer pas à des endroits visibles de l'extérieur.

Si vous possédez des meubles ou objets de valeur, faites en l'inventaire et prenez des clichés photographiques. Confiez le dossier ainsi constitué à votre famille ou à une personne de confiance.

Si des individus, suspects à vos yeux, se présentent à votre domicile ou à proximité, notez l'immatriculation du véhicule et la date.



Ne laissez pas les clés de vos véhicules sur le « neiman », ni les sacoches et les sacs à main à l'intérieur de ces derniers, y compris lorsque ceux-ci sont stationnés dans le garage.

LORS DE VOS ABSENCES :

En cas d'absence de courte durée, même pour quelques instants (courses – jardinage à proximité), fermez à clé toutes les portes. Ne laissez pas votre clé cachée à proximité de la porte.

En cas d'absence prolongée, n'enregistrez pas d'information à ce sujet sur votre répondeur téléphonique. Signalez votre départ à la brigade en remplissant un **formulaire tranquillité vacances**.

Laissez vos clés à un voisin afin qu'il ouvre régulièrement les volets et lève votre courrier.

CRENEAUX HORAIRES BRIGADE de FRR

JOURS	HEURES
Lundi au samedi	08H-12H et 14H-19H
Dimanche et jours férié	09H-12H et 15H-18H

La notice complète de prévention et le formulaire tranquillité vacances sont disponibles en Mairie ou en Brigade de gendarmerie.

Le **CLIC** du Bassin de Vie Niortais

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Bassin de Vie Niortais (CLIC-BVN) est une association de loi 1901. Elle accueille les personnes de plus de 60 ans et leurs familles. Le CLIC intervient sur les 44 communes du territoire.

Ses Missions :

- **L'information, l'orientation et l'écoute des personnes âgées.**

Information sur les services existants du territoire, aides financières permettant le maintien à domicile ou l'entrée en établissement.



Orientation vers les services compétents en fonction des besoins des personnes : Conseil Général, service de soins

(Service d'Aide à Domicile, Portage de repas, Téléassistance, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)...

Ecoute des personnes pour mieux comprendre leurs besoins et répondre à leurs questions.

- **La mise en place d'actions collectives sur le territoire.**

Elles ont pour objectifs la prévention et la sensibilisation aux problématiques du vieillissement. Les actions peuvent prendre différentes formes (ateliers, conférences, temps d'informations).

Les grands thèmes de prévention sont : prévention des chutes, risques domestiques, alimentation, mémoire, sécurité routière.

Le CLIC est à votre disposition :

Téléphone : 05.49.06.78.85 -
Mail : clicbvn@yahoo.fr

Adresse : 74, rue Alsace Lorraine - 79000 Niort
(Bâtiment du Conseil Général)

LE DON DU SANG : DONNER UN PEU DE TEMPS POUR SAUVER DES VIES

L'amicale des donneurs de sang bénévoles du Frontenaysien prend un nouveau départ avec la constitution d'un nouveau conseil d'administration.

Rien de plus simple et de plus facile pour donner son sang. Il suffit d'être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans et peser plus de 50 kg. Le don du sang se déroule dans un cadre totalement sécurisé pour les donneurs et s'articule en quatre étapes :

- **L'enregistrement d'un formulaire confidentiel à caractère médical.**
- **L'entretien avec un médecin de l'Etablissement Français du Sang (EFS).**
- **Le prélèvement de sang (durée : 10 minutes environ).**
- **La collation (durée 20 minutes environ) pour continuer sa journée en pleine forme.**

Les membres de l'Amicale souhaitent encore plus de donneurs pour la prochaine collecte qui se déroulera le :

**Vendredi 19 juillet après-midi
Salle des fêtes de Frontenay-Rohan-Rohan**

**Contact : Gérald Fuseau
gerald.fuseau@gmail.com**



Aujourd'hui, je peux décider de sauver des vies.

**Vous avez entre 18 et 65 ans. Vous êtes en bonne santé.
Vous aimez la vie alors,
SAUVEZ CELLE DES AUTRES
EN OFFRANT VOTRE SANG**

Connaissez vous Le Pont ?

Avec 94 foyers et près de 170 habitants, Le Pont est le plus gros village de la commune de Frontenay. Cela n'a pas suffi pour conserver sa dernière échoppe, un bar-épicerie qui s'est éteint il y a déjà quelques années. Le temps est bien loin du café-épicerie-tabac-téléphone qui fonctionnait à plein dans les années 1900.



Village résidentiel et tranquille, Le Pont jouxte la commune d'Amuré et profite des cris joyeux de l'école de La Gorre, œuvre de l'architecte André Georges Lasseron qui a construit l'Hôtel de Ville de Niort. Le village bénéficie aussi depuis toujours de la proximité des activités du bourg voisin d'Epannes. Les trois lieux sont étroitement liés. Jusqu'en 1957 quelques habitants du Pont travaillaient à la laiterie d'Epannes située sur la commune d'Amuré ! En 1910, Jean Robie, maréchal ferrant installé à Frontenay rue de la gare, avait aussi un atelier de l'autre côté de la rue, à Amuré. Quant au distillateur et entrepreneur agricole établi au Pont, il stationnait son matériel sur le foirail de La Gorre. En février 1937 il était question de rattacher le Pont à Amuré mais une réclamation du maire de Frontenay est faite en 1939 et les choses n'aboutiront jamais. La rumeur d'un rattachement du Pont et de

la Gorre à Epannes court aussi et est rapportée dans les journaux locaux de l'époque... Un avant goût de réforme territoriale qui n'aboutira pas non plus !

Bien situé sur l'Axe Niort La Rochelle, Le Pont a compté une gare, dite d'Epannes mais bien implantée à Frontenay et fermée depuis longtemps. Une ligne départementale supprimée dès 1950 y desservait Amuré, St Georges de Rex, le Vanneau, Arcais, St Hilaire la Pallud et avait son terminus 25 kms plus loin à Ferrière d'Aunis! Quelle que soit sa destination future, ce vestige de l'histoire ferroviaire rejoindra dans les mémoires la chapelle Ste Catherine (ancien chai ayant aussi servi à un commerce de brocante) que la commune a fait détruire en 1992.

Quelles que soient les évolutions futures, il fait bon vivre au Pont, coquet petit village rural situé à la bordure du Marais Poitevin.



En toute circonstance, ses habitants y auront toujours le plaisir de profiter de la vie d'un chef lieu de canton bien doté en services et riche en patrimoine et événements.

Pour tout savoir sur les bourgs et villages de notre canton au siècle dernier :

« Se souvenir de Frontenay-Rohan-Rohan et de son canton »,

Françoise Chauffier & Guy Brangier, Geste Editions

L'exposition «39-45 et histoire locale»

organisée à la Tour du Prince a connu un véritable succès. En deux jours huit cents personnes s'y sont attardées. De nombreux témoignages ont été recueillis ainsi que de nouveaux documents. Coup de chapeau à l'Association le Fil du temps et à ses partenaires qui a su générer un grand moment de mémoire, de souvenirs, d'échanges et de partage dans notre commune.

Nouvelle vague pour le Temps des Copains !

Les spectateurs de la dernière édition ont pu remarquer les nombreuses interventions sur scène de jeunes pousses prometteuses âgées entre 12 et 18 ans, qui ont largement contribué à la réussite de l'édition 2013.

Outre leur talent, nous nous sommes intéressés à leurs motivations. L'unanimité se fait autour du plaisir de partager, de passer des moments ensemble, d'échanger, d'évoluer ou de faire évoluer, ensuite chaque jeune met en exergue ses propres talents, seul ou en groupe. Leurs débuts ont souvent été accompagnés par leurs parents



mais il arrive aussi que ce soit les enfants qui aient servi de guide.

Les plus âgés ont conscience du travail nécessaire, et admettent volontiers être en apprentissage pour faire perdurer ce que les aînés ont créé. Lorsqu'on voit l'énergie positive que les plus jeunes sont prêts à consacrer pour « leur famille », on peut se dire que « Le Temps des Copains » a encore de beaux jours devant lui.



Dates à retenir :

5 Juillet : Concert événement Actif'estival.

13 Juillet : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire.

14 Juillet : Concours de pétanque et jeux pour enfants.

6 et 7 Septembre : Fête communale « Au détour d'un bief » (cf. Article.)

21 et 22 Septembre : Week-end reconstitution 1er empire et période médiévale.

C'est la fête !

Comme chaque année, la municipalité, vous propose de réserver votre premier week-end de septembre pour venir assister et participer à la traditionnelle fête communale « autour d'un bief », qui aura lieu les 6 et 7 septembre prochain. En collaboration avec le comité des fêtes « F2R en fête », vendredi 6 au soir, nous vous proposons un concert du Groupe « Les Binuchards » (réservations auprès de F2R) sur le parking de la Tour du Prince ; la programmation de la première partie reste à officialiser à l'heure où nous mettons sous presse.

Le samedi 7, les Associations et F2R tiendront leur forum sur la place de l'église avec aussi des stands d'ACTIF. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir les pratiques et savoirs faire de chacun, programmer vos éventuelles inscriptions et faire connaissance avec les activités commerciales et artisanales présentes sur notre territoire. En parallèle, une animation sculpture sur ballons, magie, spectacles de rue pour tout public saura vous divertir. La journée se clôturera par un pique nique géant, lors duquel vous pouvez apporter vos propres repas ou vous adresser au stand tenu par « F2R en fête ».

Un groupe animera le pique nique, enfin un disc-jockey enflammera la piste de danse sur les rythmes divers et variés pour le plaisir de tous.

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay Rohan-Rohan Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr.

Directeur de la publication : **Brigitte Competissa**, coordination de la rédaction : **Alain Chauffier**, membres du comité de rédaction : Fred Ecalte, Thierry Mouchard, Bruno Paroldo, Laurent Vincelot.